30e ANNÉE — T. XLV N° 1008 — 18 janvier 1948



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 15 francs
Abonnements { Un an : 350 francs
Six mois : 185 francs

ACTES DE S. S. PIE XII

RADIOMESSAGE « LA FÊTE DE NOËL »
du 24 décembre 1947

Le retour à Dieu seul moyen de salut pour le monde

Le 24 décembre 1947, à 11 heures précises (heure de l'Europe centrale), S. S. Pie XII a adressé aux peuples du monde entier, le radiomessage La festivita Natalizia *(voir le texte italien dans l'*Osservatore Romano *du 25. 12. 47). Quand le Pape eut fini de parler, les versions de son message dans les principales langues d'Europe, furent transmises par la Radio vaticane d'entente avec les stations italiennes. Voici avec ses sous-titres, le texte de la version française du radiomessage pontifical.* (1)

La fête de Noël et le nouvel an maintenant proche s'annoncent par des signes avertisseurs, indices de l'avenir.

Les vœux traditionnels, qui s'échangent en cette occasion et montent au ciel en un nuage d'encens et de prière, ne peuvent et ne veulent, malgré l'intime sincérité de l'amour qui les dicte, faire perdre de vue les conditions de l'heure présente, dans lesquelles l'Europe et le monde entier se trouvent à un tournant de leur destin, dont la gravité est indubitable, dont le développement vers le bien ou le mal est incalculable, dont les conséquences sont imprévisibles.

La décevante année 1947

Lorsque l'an dernier, en cette même circonstance, Nous adressions Notre message de Noël à tous les catholiques et en même temps à tous les hommes de bon sens et de bonne volonté, à qui serait jamais venue l'idée de prédire à l'humanité, fatiguée de la guerre et affamée de paix, ce qui est aujourd'hui une dure et indéniable réalité ?

Les cloches de Noël continueront à sonner en fête comme depuis des siècles, mais pour beaucoup de cœurs fermés, attristés, troublés, elles sonnent dans le désert où elles n'éveillent plus aucun écho vivant.

Une autre année d'après guerre s'est écoulée, chargée de misères et de souffrances, de désillusions et de privations. Quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre doit se rendre à l'évidence de ce fait douloureux et humiliant : l'Europe et le monde, jusqu'à la Chine lointaine et martyrisée, sont aujourd'hui plus que jamais loin de la vraie paix, d'une pleine et parfaite guérison de leurs maux, de l'établissement d'un ordre nouveau dans l'harmonie, dans l'équilibre et dans la justice.

Les fauteurs de négation et de discorde, avec toute la bande de profiteurs qui marchent à leur suite, exultent de joie à la pensée ou à l'illusion que leur heure est proche.

Les amis de la paix, les promoteurs d'une réconciliation stable entre les peuples, ont, au contraire, le cœur serré d'angoisse en face du contraste entre la richesse sociale et morale de la Bonne Nouvelle de Bethléem et la misère d'un monde qui s'est éloigné du Christ.

(1) En raison de son état de santé, le Pape n'a pu, la veille de Noël, accorder au Sacré-Collège l'audience habituelle pour les vœux de Noël et du nouvel an. Le doyen du Sacré-Collège, S. Em. le cardinal Gennaro Granito Pignatelli di Belmonte, évêque suburbicaire d'Ostie et Albano, a fait parvenir à Sa Sainteté, au nom de ses collègues et de la prélature romaine, l'hommage ci-après. (Voir col. 74.)

Les raisons d'un espoir indéfectible

Mais les vrais chrétiens, pour qui toute la vie, sa lumière et son prix, consiste à « penser comme l'Eglise » (*sentire cum Ecclesia*), savent et comprennent mieux qu'aucun autre le sens et la valeur d'époques comme la nôtre, époques de ténèbres profondes et en même temps de lumière fulgurante, où l'ennemi du Christ recueille tragiquement une abondante moisson d'âmes, mais où beaucoup de bons deviennent meilleurs ; où les cœurs généreux s'élèvent jusqu'au sommet de l'héroïsme victorieux, où pourtant beaucoup de tièdes et de pusillanimes, esclaves du respect humain, effrayés à la pensée du sacrifice, tombent dans la médiocrité, dégénèrent dans la bassesse, semblables à ceux « qui ne furent pas rebelles, ni ne furent fidèles à Dieu, mais vécurent pour eux ». (DANTE, *Enfer* III, 38-39.)

Dans la lutte titanesque entre les deux esprits opposés qui se disputent le monde, si la haine est suffisante pour rassembler autour de l'esprit du mal des hommes que tout semblerait devoir diviser les uns des autres, que ne sera pas en état de faire l'amour pour réunir en une ligue vaste comme le monde tous ceux entre lesquels la hauteur de vues, la noblesse des sentiments, la communauté des souffrances ont tressé des liens bien plus forts et bien plus étroits que les différences ou les divergences qui pourraient les séparer ?

Aux millions d'hommes disposés à adhérer à cette Ligue mondiale, dont la loi de fondation est le message de Bethléem, dont le Chef invisible est le Roi pacifique apparu dans la crèche, Nous adressons en ce moment nos ferventes exhortations.

I — Le manque de sincérité dans la vie internationale

La marque que porte au front notre temps, et qui est cause de désagrégation et de décadence, est la tendance toujours plus manifeste à l' « *insincérité* » : Un manque de véracité, qui n'est pas seulement un expédient occasionnel, un moyen pour se tirer d'embarras dans des moments de difficulté soudaine au-devant des obstacles imprévus. Non. Cette « insincérité » apparaît à présent comme érigée en système, élevée à la dignité d'une stratégie dans laquelle le mensonge, les travestissements des paroles et des faits, les tromperies, sont devenus des armes offensives classiques, que certains manœuvrent avec maîtrise, fiers de leur habileté ; tant l'oubli de tout sens moral fait à leurs yeux partie intégrante de la technique moderne dans l'art de former l'opinion publique, de la diriger, de la plier au service de leur politique, résolus qu'ils sont à triompher à tout prix dans les luttes d'intérêt et d'opinion, de doctrine et d'hégémonie.

Les aspects multiples de la tromperie

Nous n'avons pas le dessein de décrire ici d'une manière précise les ruines produites par cette joute d' « insincérité » dans la vie publique ; Nous avons pourtant le devoir d'ouvrir les yeux aux catholiques du monde entier — et aussi à tous ceux qui partagent avec Nous la foi au Christ et à un Dieu transcendant — sur les dangers que cette prédominance de la fausseté fait courir à l'Eglise, à la civilisation chrétienne, à tout le patrimoine religieux et même simplement humain, qui depuis deux millénaires a fourni aux peuples le fond de leur vie spirituelle et de leur grandeur réelle.

Comme déjà Hérode, désireux de faire tuer le Nouveau-Né de Bethléem, cacha son dessein sous le masque de la dévotion et s'appliqua à transformer les mages au cœur droit en espions inconscients, ainsi maintenant ses modernes imitateurs mettent-ils tout en œuvre pour cacher aux populations leurs vrais desseins et en faire les instruments ignorants de leurs projets.

Mais une fois conquis le pouvoir, à peine croient-ils en tenir les rênes bien solidement en mains qu'ils laissent peu à peu tomber le voile et passent progressivement de l'oppression de la dignité et de la liberté humaines à la suppression de toute action religieuse saine et indépendante.

Maintenant, Nous demandons à tous les honnêtes gens : comment l'humanité peut-elle guérir ? comment, des erreurs et des agitations qui troublent l'heure présente, peut-il surgir un « ordre nouveau » digne de ce nom, si les frontières entre ami et ennemi, entre le oui et le non, entre la foi et l'incrédulité sont effacées et déplacées ?

L'attitude de l'Eglise catholique en face des blocs

L'Eglise, toujours pleine de charité et de bonté pour les personnes qui se fourvoient, fidèle de toute manière à la parole de son divin Fondateur, qui a déclaré : « *Qui n'est pas avec moi est contre moi* » (*Matthieu*, XII, 30), ne peut manquer au devoir de dénoncer l'erreur, d'ôter le masque aux fabricateurs de mensonge (*Job*, XIII, 3) qui se présentent comme des loups sous des vêtements d'agneaux (Cf. *Matthieu*, VII, 15), comme des précurseurs et initiateurs d'une nouvelle époque de bonheur, et d'avertir les fidèles de ne pas se laisser détourner du droit chemin, ni tromper par de fallacieuses promesses.

Notre position entre les deux partis opposés est exempte de toute prévention, de toute préférence envers l'un ou l'autre peuple, envers l'un ou l'autre bloc des nations, comme elle est étrangère à toute sorte de considérations d'ordre temporel. Etre avec le Christ ou contre le Christ, voilà toute la question.

Par là, vous comprendrez facilement combien il est douloureux pour Nous de voir une propagande hostile dénaturer Nos pensées et Nos paroles, irriter les esprits, empêcher les échanges pacifiques d'idées, creuser plus profondément le fossé qui sépare de nous tant d'âmes rachetées par le sang et par l'amour du même divin Sauveur. Au fond de tout cela se reconnaît toujours la même duplicité, voulue et froidement employée comme l'arme la plus pénétrante contre la justice et la vérité pour empêcher le rapprochement, la réconciliation et la paix.

Les résultats de cette duplicité

L'inévitable conséquence d'un tel état de choses est la scission de l'humanité en groupes puissants et opposés, dont la loi suprême de vie et d'action est une défiance fondamentale et invincible, qui est en même temps le tragique paradoxe et la malédiction de notre temps.

Chacune des parties opposées se croit obligée à cette défiance comme à une nécessité de prudence élémentaire. Et voici que, par le fait même, une gigantesque muraille se dresse au point de rendre vain tout effort pour redonner à la famille humaine bouleversée les bienfaits d'une vraie paix.

N'avons-nous pas dû, encore, au cours de ces dernières semaines, toucher du doigt les effets de cette défiance réciproque, en voyant une Conférence des grandes puissances, dont l'importance était telle, arriver à son terme sans avoir obtenu, dans le chemin de la paix, les progrès essentiels et définitifs qu'on en attendait anxieusement ?

Le retour nécessaire à la véracité

Pour sortir de ces impasses dans lesquelles le culte de l'« insincérité » a conduit le monde, un seul passage est possible : le retour à l'esprit et à la pratique d'une véracité toute droite.

Personne aujourd'hui, à quelque camp ou parti social ou politique qu'il appartienne, s'il entend faire valoir dans la balance du destin des peuples, pour le présent ou pour l'avenir, le poids de ses convictions et de ses actes, n'a le droit de masquer son jeu, de vouloir paraître ce qu'il n'est pas, de recourir à la stratégie du mensonge, de la contrainte, de la menace, pour restreindre chez les citoyens honnêtes de tous les pays l'exercice de leur juste liberté et de leurs droits civils.

C'est pourquoi, chers Fils et chères Filles, Nous vous disons : Demain nous célébrerons la Nativité de Celui dont les lèvres ont un jour laissé échapper le cri : *Veritas liberabit vos* (*Jean*, VIII, 32) : la Vérité (qui est sa doctrine) vous fera libres ! Jamais peut-être ce cri n'a résonné plus puissamment qu'aujourd'hui dans le monde affamé de paix, qui sent peser sur lui le joug du mensonge.

Puisse, à Celui qui s'est incarné afin d'être pour tous « voie, vérité et vie », répondre la prière suppliante de toute la chrétienté, afin que la vérité retrouve le chemin du cœur des gouvernants, dont un oui ou un non peut déterminer le sort du monde, et avec la vérité puisse briller sur la terre, non un mirage trompeur, mais l'étoile lumineuse de la divine paix de Bethléem.

II — L'effort de fraternité à entreprendre pour gagner la paix

Ceux qui voulaient absolument gagner la guerre étaient prêts à tous les sacrifices, même celui de la vie. Qui veut sincèrement gagner la paix doit être prêt à des sacrifices non moins généreux, car rien ne coûte tant à une humanité blessée, irritée, que de renoncer aux représailles et aux rancunes implacables.

Pas de vengeance

Les injustices et les cruautés commises par ceux qui ont déchaîné la seconde guerre mondiale ont soulevé des flots d'indignation justifiée, mais en même temps elles ont malheureusement fait mûrir les germes d'une inclination instinctive à la vengeance.

La partie la plus saine de l'humanité, même dans les nations les plus engagées dans le conflit, a unanimement réprouvé les excès et les atrocités qu'une politique tombée dans le nihilisme moral, non seulement pratiquait dans la guerre provoquée par elle, mais osait même justifier théoriquement. Les faits et les documents venus depuis lors à la lumière n'ont pu que confirmer que les auteurs et les exécutants de cette politique sont les premiers responsables de la misère dont aujourd'hui souffre le monde.

Les hommes d'après-guerre auraient pu facilement opposer à cette décadence leur propre supériorité morale ; malheureusement ils ont, en nombre de cas, laissé échapper une occasion si opportune. Il faut bien reconnaître que l'histoire de l'humanité durant les jours, les semaines et les mois qui ont suivi la fin de la guerre, est loin d'être en tout point glorieuse.

Mais une belle ampleur de vues

Les justes châtiments infligés aux grands coupables auraient pu inspirer à la plume de Dante des scènes d'enfer, mais le grand poète aurait reculé devant les représailles exercées contre des innocents.

Les déportations forcées, l'assujettissement à des travaux pénibles sont apparus en leur temps comme un défi aux lois les plus élémentaires de l'humanité, à la lettre et à l'esprit du droit des gens. Et alors, qui pourrait s'étonner que la même conscience qui s'était justement indignée quand elle a vu de tels actes accomplis par les uns, réagisse de la même manière en les voyant commis par d'autres ?

Qui pourrait mesurer quelles nouvelles misères morales, familiales, sociales, quels dommages pour l'équilibre culturel et économique de l'Europe, et non de la seule Europe, occasionneront les transferts de peuples opérés de force et sans discernement ? Quelle tristesse pour le présent ! Quelles angoisses pour l'avenir ! Seule une plus large ampleur de vues, une politique plus sage et plus avisée de la part des hommes qui ont entre leurs mains le sort du monde pourront apporter une solution tolérable à un problème autrement insoluble !

Honneur donc à ceux qui, dans toutes les nations, ne reculent devant aucune privation ni fatigue pour hâter l'obtention d'un si noble résultat. Qu'ils ne se laissent pas troubler par les contradictions et les résistances qui ne pourront leur manquer, et qui précisément en ces jours semblent croître d'inten-

sité pour susciter une nouvelle guerre des nerfs, pour attiser la discorde, pour ruiner les efforts des champions de l'union et de la pacification ! Qu'ils espèrent voir prochainement l'heure où — comme Nous le demandons avec confiance dans Nos prières — le Roi de la paix accordera la victoire à ceux qui, dans une intention pure et avec des armes pacifiques, combattent pour sa cause.

III — La foi et l'union nécessaires pour sauver le monde

L'humanité ne pourra donc sortir des crises et de la désolation présentes pour s'acheminer vers un avenir plus harmonieux, si elle ne réprime et ne domine les forces de division et de discorde grâce à un esprit sincère de fraternité qui unisse en un même amour toutes les classes, toutes les races et toutes les nations.

Si aujourd'hui, à la veille de Noël, Nous lançons un tel appel au monde entier, c'est parce que Nous voyons cet esprit de fraternité en danger de s'éteindre et de mourir ; Nous voyons les passions égoïstes prendre le pas sur la saine raison, les durs procédés de vexation et de la violence sur la compréhension loyale et les égards réciproques, la dédaigneuse insouciance des maux qui en résulteront sur le souci constant du bien public.

L'Eglise, dont le cœur maternel embrasse tous les peuples avec une égale sollicitude, suit avec angoisse cette évolution dans les conflits nationaux et internationaux.

La foi en Dieu

Quand la foi en Dieu, Père de tous les hommes, commence à disparaître, l'esprit de fraternité, lui aussi, perd sa base morale et sa force de cohésion ; et quand le sens d'une communauté voulue de Dieu et qui inclut des droits et des devoirs réciproques, réglés par des lois déterminées, commence à périr, à leur place se glissent une hypersensibilité maladive pour ce qui divise, une inclination instinctive à l'affirmation exagérée de ses propres droits, vrais ou supposés, une négligence souvent inconsciente, mais non pour autant moins pernicieuse, des nécessités vitales d'autrui.

La voie est alors ouverte à la lutte contre tous, lutte qui ne connaît que le droit du plus fort.

Notre temps n'a donné que trop d'exemples de guerres fratricides, issues avec une logique implacable du fait que l'esprit fraternel s'évanouissait.

L'esprit fraternel

Même la terre qui avait entendu le chant des anges annonçant la paix aux hommes, qui avait vu resplendir l'étoile du Sauveur, où le divin Rédempteur mourut crucifié pour notre salut, cette Terre Sainte, avec ses souvenirs et ses sanctuaires souverainement chers à tout cœur chrétien, maintenant divisée, est devenue le théâtre de conflits sanglants. Et l'Europe elle-même, centre de toute la grande famille catholique, n'est-elle pas aujourd'hui un avertissement et une preuve de l'état auquel la disparition de l'esprit fraternel peut réduire une partie du monde autrefois si belle et si florissante ?

Elle porte en elle, non encore cicatrisées, les blessures infligées par la dernière guerre et déjà commence à étinceler la lueur sinistre de nouveaux conflits.

Ah ! si tous les honnêtes gens s'unissaient ensemble, combien la victoire de la fraternité humaine serait proche, et par là même la guérison du monde ! Ils forment déjà une partie considérable de l'opinion publique et donnent déjà la preuve d'un sens vraiment humain et d'une sagesse même politique.

D'autres, par contre, non moins nombreux, dont le oui ou le non a une influence considérable sur l'accélération ou le retard de la pacification de l'Europe, première condition pour les autres pas en avant vers la pacification universelle, suivent la voie opposée. Ils craignent donc qu'une Europe parvenue à la santé et à la vigueur, prenant de nouveau conscience de sa mission, suivant l'inspiration chrétienne, veuille expulser de son organisme les germes empoisonnés de l'athéisme et de la révolte, vivre une vie personnelle et libre d'influences étrangères malsaines.

Il est clair en effet qu'une Europe secouée par les frissons fébriles des difficultés économiques et des troubles sociaux, se laisserait plus facilement séduire par les illusions d'un irréalisable Etat idéal, qu'une Europe saine et clairvoyante.

Aussi les propagateurs de desseins si fallacieux s'appliquent-ils à faire des prosélytes parmi les exaltés et les ingénus, pour entraîner également leurs peuples dans le sentier de la ruine, que d'autres ont déjà parcouru, moins par choix personnel que sous l'oppression systématique des libertés civiles et religieuses.

L'agitation provoquée à Rome

N'avons-Nous pas vu, sur le sol sacré de la Ville où la volonté divine a établi la Chaire de Pierre, les messagers d'une conception du monde et de la société humaine fondée sur l'incrédulité et la violence se faire semeurs de zizanie dans la bonne terre de Rome et s'efforcer de persuader ses fils qu'ils ont imaginé et réalisé une nouvelle culture plus digne de l'homme que l'antique et éternellement jeune civilisation chrétienne ?

Les choses en étant arrivées à ce point, le temps est vraiment venu pour tout homme à qui est cher et sacré l'héritage humain et spirituel de ses pères, de secouer le sommeil et de s'armer de foi et de courage pour préserver la Ville, mère de civilisation, de tomber dans une condition religieuse, morale, sociale, qui rendrait, à Notre regret, bien difficile la solennelle célébration de l'Année Sainte désormais proche, qui est dans les vœux des catholiques du monde entier.

Du reste, si, en l'occurrence actuelle, Nos claires paroles vont au delà des frontières, elles ne concernent que les doctrines négatrices de la foi en Dieu et dans le Christ, et assurément pas les peuples ou les groupes de

peuples qui en sont les victimes. Pour ceux-ci, l'Eglise nourrit toujours un immuable amour, et même avec d'autant plus de tendresse qu'ils souffrent davantage. Aux jours de l'épreuve plus qu'aux heures sereines, les hommes de toutes les nâtions doivent se sentir frères, de cette fraternité dont personne n'a jamais exalté ni exaltera jamais le sens profond, la haute mission et la puissance réconciliatrice avec autant de force que « le Premier-Né de beaucoup de frères » (*Romains*, VIII, 29) qui, de Bethléem au Golgotha, a prêché par son exemple plus que par ses paroles cette grande et universelle fraternité.

Sur le Noël d'aujourd'hui s'accumule un sombre nuage. Tandis que l'aspiration anxieuse des peuples vers la paix devient toujours plus intense, on remarque chez leurs gouvernants une incapacité non moins grande de la satisfaire par des moyens purement humains.

Les honnêtes efforts des uns pour arriver à une paix équitable, et la résolution systématique des autres d'en empêcher l'avènement, n'éveillent-ils pas en nous l'image d'un dangereux jeu de hasard, dont dépend la fortune ou la ruine ?

Dans les assemblées humaines se glisse inaperçu l'esprit du mal, « l'ange de l'abîme » (*Apocalypse*, IX, 11), ennemi de la vérité, fomentateur de haines, négateur et destructeur de tout sentiment fraternel. Croyant son heure prochaine, il met tout en œuvre pour la hâter.

Exhortation à l'espoir et à la confiance

Malgré cela, Nous voulons conclure Notre message de Noël par une incoercible exhortation à l'espérance et à la confiance.

Si la foi au divin Rédempteur pousse les chrétiens à considérer toute chose à la lumière de la vérité, toujours ancienne et toujours nouvelle, des paroles que le vieillard Siméon prononça sur l'Enfant Jésus présenté au Temple : « *Voici que celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection de beaucoup... et en signe de contradiction* » (*Luc*, II, 34). Nous savons que le nombre de ceux qui ne s'éloignent pas du Christ par l'incrédulité, qui adhèrent à lui, qui sont prêts à donner leur vie pour lui, qui font reposer en lui et en la résurrection leur inébranlable espérance, — Nous savons que ce nombre est grand, qu'il croît et se fortifie, Nous voyons qu'ils rayonnent leur énergie et leur influence bienfaisante dans tous les domaines de la vie, et que d'autres hommes de bonne volonté s'unissent à eux.

Appel à l'action

A vous tous donc, Fils et Filles bien-aimés, Nous disons : votre heure est venue !

Aux assemblées des hommes d'Etat, Nous disons : « Un autre Esprit invisible préside en Seigneur souverain. A son regard de Dieu tout-puissant, rien n'échappe. Et Il tient dans ses mains les pensées et les cœurs pour les incliner selon son bon plaisir et à l'heure de son choix, ce Dieu dont les desseins insondables sont tous dictés par son amour paternel. Mais pour les réaliser, il veut se servir de votre coopération. Aux jours de lutte, votre place est au premier rang, au front du combat. Les timides et les embusqués sont bien près de devenir des déserteurs et des traîtres.

Déserteur et traître serait quiconque voudrait prêter sa collaboration matérielle, ses services, ses ressources, son aide, son vote à des partis et à des pouvoirs qui nient Dieu, qui substituent la force au droit, la menace et la terreur à la liberté, qui font du mensonge, de l'opposition, du soulèvement des masses, autant d'armes de leur politique, qui rendent impossible la paix intérieure et extérieure.

Reportons-Nous à trois siècles en arrière. A l'Europe bouleversée par les horreurs de la guerre de Trente Ans, l'année 1648 apporta finalement le message de la paix, l'aurore de la restauration.

Priez et travaillez pour obtenir de Dieu que l'année 1948 soit pour l'Europe blessée, pour les peuples déchirés par les discordes, l'année de la renaissance et de la paix, et que, une fois chassé l'esprit des ténèbres, l'ange de l'abîme, se lève sur le monde le soleil de justice, Jésus-Christ Notre-Seigneur, à qui soit honneur et gloire dans le temps et dans l'éternité.

Bénédiction spéciale à tous ceux qui souffrent

Et maintenant Notre Bénédiction apostolique, gage de grâces et de secours divins, s'étend à tous Nos chers Fils et Filles, aussi bien de notre Ville épiscopale que du monde entier, mais par-dessus tout à ceux qui gémissent plus que d'autres sous le poids de la misère et de la douleur : aux malades, aux pauvres, aux ouvriers sans travail, aux sans-abri, à tous ceux qui souffrent de la faim et du froid, à ceux qui ayant perdu, ou par les événements du monstrueux conflit ou par l'injustice des hommes, ou même par leurs propres erreurs et fautes passées, la liberté, la famille, la patrie, sentent plus vivement en cette sainte solennité la morsure de l'inconfort et de l'angoisse ; aux prisonniers de guerre non encore rendus à leurs chères familles, aux exilés, aux dispersés ; d'une façon particulière à tous ceux, spécialement les prêtres, qui souffrent les persécutions, la prison, le bannissement, les menaces de torture et de mort, parce que fidèles à Dieu, au Christ, à l'Eglise, à l'observation de leurs devoirs.

Les vœux du Sacré-Collège

L'audience traditionnelle du Sacré-Collège n'ayant pu avoir lieu en ce jour, S. Em. le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte, évêque d'Ostie et Albano, doyen du Sacré-Collège, a fait parvenir au Saint-Père l'adresse suivante (1) :

TRÈS SAINT PÈRE,

Quelle reconnaissance je dois au Seigneur ! On dirait vraiment qu'il se complaît à réjouir ma vieillesse « *laetificare senectutem meam* », s'il

(1) *Osservatore Romano* du 25. 12. 47. Traduction de M. J. Thomas-d'Hoste.

m'est permis de modifier le texte de l'Ecriture. C'est Lui, je le reconnais, qui m'accorde la grande constatation, l'insigne honneur de déposer, encore une fois, au pied du trône de Votre Sainteté, les vœux de Noël, au nom du Sacré-Collège et de la Prélature romaine.

Rappeler ici, comme il est d'usage, même en quelques mots, les gestes admirables de Votre Sainteté au cours de l'année qui va finir, serait pour moi une lourde tâche, dépassant mes possibilités. Je me limiterai donc à signaler trois faits, qui sont bien de nature à mettre en lumière toute l'activité apostolique que Votre Sainteté a déployée durant cette année :

1° *Le cycle extraordinaire de béatifications et de canonisations,* qui ont réjoui Rome et le monde catholique tout entier. Les difficultés énormes au milieu desquelles se débat partout la Sainte Eglise, la vague fangeuse de paganisme qui tente de submerger toute notre chère jeunesse ; les persécutions sanglantes et non sanglantes qui sévissent çà et là ; l'hostilité perfide et intéressée soulevée contre Votre Personne sacrée dont on a travesti les nobles intentions et interprété malignement les paternelles initiatives, réclamaient du ciel une protestation et des aides plus sensibles. C'est pourquoi Vous avez multiplié les intercesseurs auprès du Très-Haut ; Vous avez fait briller comme des étoiles dans le firmament de la Sainte Eglise ces nouveaux héros de tout âge, de tout sexe, de toute condition de vie, qui, par l'éclat de leurs vertus chrétiennes, sont pour nous tous, pauvres voyageurs, un encouragement, un réconfort et un motif de confiance puissants. Et ici, qu'il me soit permis... une très brève parenthèse, pour évoquer la sympathique, captivante figure de la bienheureuse Maria Goretti, la toute jeune martyre de la pureté, la sainte Agnès moderne, ainsi qu'on l'a admirablement qualifiée, gloire et honneur de mon cher diocèse d'Albano.

2° *Vos soucis et vos préoccupations concrètes pour le développement de l'Action catholique,* laquelle doit inciter le laïcat, les fidèles des deux sexes à l'apostolat chrétien, à la coopération et à l'assistance, avec l'activité zélée de la hiérarchie ecclésiastique. Il en est résulté des effets pratiques et réconfortants dans les divers diocèses du monde ; et personne ne pourra oublier la grande et suggestive assemblée des hommes catholiques d'Italie, place Saint-Pierre, le dimanche 7 septembre dernier, pour célébrer, en Votre auguste présence, le 25e anniversaire de leur fondation pontificale. Spectacle imposant, des plus éloquents, couronné par le discours incisif de Votre Sainteté. Nous ne pouvons, non plus, manquer de rappeler le magnifique Congrès international, célébré ici à Rome, ces jours-là, de la Jeunesse féminine catholique, où se trouvèrent réunis des représentants de toutes les parties du monde, qui suscitèrent l'intérêt, l'admiration et la sympathie de tous, non seulement par la variété de leurs idiomes et la diversité de leurs costumes nationaux, mais surtout par leur attitude édifiante, leur esprit de foi, leur piété, leur attachement à la vénérable Chaire de Pierre.

3° *L'incessant afflux à Votre trône pontifical* de longues théories de pèlerins, de fidèles des plus diverses contrées et conditions sociales, de représentants qualifiés de la science et de la culture. Pour tous, Vous avez trouvé, comme toujours, des paroles sages et pénétrantes ; pour tous, Vous avez fait preuve d'une paternelle compréhension, de délicates sollicitudes ; à tous, Vous avez prodigué des exhortations et des enseignements que l'on ne peut entendre ailleurs.

Au souvenir de tout ce que je viens de rappeler, Très Saint Père, nous ici présents, unis à toute l'immense famille chrétienne, nous remercions le bon Dieu d'avoir donné à son Eglise, dans les temps difficiles actuels, un Pontife exceptionnel, si plein de sagesse, de zèle, de charité ; et nous adressons notre prière émue et confiante au divin Enfant, ainsi qu'à sa Mère immaculée, afin qu'ils répandent à profusion sur Votre Sainteté leurs célestes faveurs, leur protection efficace, pour que pendant de longues années encore la Sainte Eglise catholique et l'humanité tout entière puissent jouir de Votre gouvernement, de Vos réconforts, de Vos salutaires avertissements.

Saint Père, *ad multos annos !* Bénissez-nous !

Noël 1947.

L'audience pontificale collective du Corps diplomatique

Le mercredi 31 décembre, à 10 heures, dans la salle du Consistoire du Palais apostolique du Vatican, S. S. le Pape Pie XII a reçu pour la première fois en audience collective les membres du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. Depuis de longues années, le Pape recevait, pour les vœux de nouvel an, les membres du Corps diplomatique séparément, par ordre d'ancienneté. Les Chefs de mission de 36 nations étaient présents à cette audience. Seule la Roumanie n'y fut pas représentée (1). *S. S. Pie XII était accompagnée de S. Exc. Mgr Montini, substitut à la secrétairerie d'Etat ; NN. SS. Venini et Nasalli Rocca di Corneliano, et des dignitaires laïcs de l'Antichambre secrète. Après avoir reçu l'hommage des diplomates présents, Sa Sainteté leur a adressé la parole. Voici le texte français de cette allocution pontificale tel que le donne l'*Osservatore Romano *(1. 1. 48) :*

EXCELLENCES,

Si des empêchements, indépendants de Notre volonté, ne Nous ont pas permis de donner, cette année, à la réception du Corps diplomatique sa forme accoutumée, soyez assurés cependant que Notre accueil d'aujourd'hui n'a rien perdu ni de son importance ni de sa profonde signification.

De tout cœur, Nous vous remercions des vœux que vous êtes venus Nous apporter avec votre exquise courtoisie et Nous vous prions, en vous offrant les Nôtres, de vous faire Nos interprètes pour les exprimer en Notre nom aux Souverains et Chefs d'Etat, ainsi qu'aux Membres des Gouvernements, dont vous êtes auprès de Nous les illustres représentants.

(1) Le représentant de la Roumanie près le Saint-Siège était démissionnaire depuis la veille. (Cf. *la Croix,* 1-2. 1. 48.)

Au seuil de cette année 1948, dont la perspective est chargée de si troublantes incertitudes, Nous voyons en esprit, rassemblée autour de Nous, l'immense famille des peuples dont vous êtes, Excellences, les délégués et les messagers. Notre prière la plus ardente monte vers Dieu pour leur félicité et pour leur prospérité, pour leur bien-être et pour leur progrès.

Mais, même les nations qui ne sont pas ici représentées, ne sont pas pour autant absentes de Notre pensée ; Notre sollicitude s'étend à elles aussi, elles aussi sont l'objet de Notre incessante prière.

C'est que, plus que jamais, les esprits clairvoyants et dégagés de tout parti pris sont convaincus de « l'indivisibilité de la paix » !

Si formidables que puissent paraître les obstacles à la réalisation de cet idéal, ils ne sauraient Nous décourager et, avec toute l'énergie de Notre confiance, Nous Nous refusons à partager les vues de ceux qui comptent d'avance cette nouvelle année parmi les plus calamiteuses de l'histoire.

Non ! Elle sera, sans doute, une année de très graves résolutions, de résolutions peut-être irrévocables, une année où, comme bien rarement dans le passé, le monde se trouvera à la croisée des chemins.

N'importe ! Nous continuerons d'espérer et de prier, Nous persisterons à conjurer tous ceux qui auront à y jouer leur rôle, de ne point perdre de vue cette indivisibilité de la paix et de n'oublier jamais que la paix à l'extérieur avec les autres peuples est un bien trop précieux pour que, même au prix de gros sacrifices, on doive estimer l'avoir payé trop cher.

Et pour hâter l'heure de cette paix, pour que vous ayez votre part efficace à son avènement, que la bénédiction du Dieu tout-puissant descende sur vous et qu'elle demeure avec vous pour toujours.

« QUESTIONS ACTUELLES »

Les vœux du Corps diplomatique

au président de la République

Le 31 *décembre, à* 16 *h.* 30, *M. Vincent Auriol, président de la République, a reçu, au Palais de l'Elysée, les membres du corps diplomatique. S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique, s'est fait l'interprète de ses collègues, dont il est le doyen, pour offrir au chef de l'Etat les vœux traditionnels à l'occasion de la nouvelle année.*

S. Exc. Mgr Roncalli a prononcé l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Un an est presque complètement écoulé, depuis le jour où vous nous fîtes l'honneur de recevoir ici-même nos vœux, au lendemain de votre élection à la présidence de la République française.

Le joyeux pronostic que nous fîmes alors, à savoir que la France ait trouvé en vous un homme pacifique et un artisan infatigable de conciliation et de concorde, s'est très heureusement réalisé. Tous les esprits droits ont pu suivre avec une admiration sincère votre labeur quotidien : donner des conseils de modération, apaiser des différends, adoucir des rudesses, aplanir des difficultés. On est ainsi arrivé à la fin de cette première année avec un peu de fatigue, certes, après plusieurs journées d'incertitude et de peine, mais enfin, toujours en bonne structure physique et morale, avec des énergies intactes, des dispositions excellentes pour repartir. Encore une fois, la France a donné, en votre si honorable et si aimable personne, Monsieur le Président, une preuve de réserves inépuisables de bon sens, de bon goût, de noble élévation spirituelle dont elle dispose.

Malheureusement, les grands problèmes de la paix restent encore sans solution. La recherche tourmentée de formes nouvelles de vie internationale bien associée, de bon voisinage des hommes et des peuples que la guerre avait divisés et meurtris, a subi tout récemment une interruption déconcertante.

Nous, hommes de la diplomatie, nous en sommes bien mortifiés. Qu'il nous soit permis, cependant, de réaffirmer notre foi inébranlable dans la dignité et l'efficacité de la diplomatie, comme instrument essentiel pour la bonne entente et la paix des peuples.

Entre temps, le gouvernement de la République française s'emploie avec une constance et une ardeur admirables à la défense du droit commun qui vise la recherche du bien de tous au-dessus de toute différence d'opinion ou de tendance politique : au triomphe de la justice pour tous, et tout particulièrement à l'élévation et à la prospérité des classes laborieuses en faveur desquelles il y a encore tant à faire dans le monde.

Le corps diplomatique suit avec sympathie ces généreux efforts destinés — comme tout ce qui est français — à provoquer, même au dehors, une noble émulation. Il suit avec sympathie — et il sait apprécier à l'honneur du peuple français — les sacrifices que l'obéissance aux lois orientées vers le bien public impose à chaque citoyen en particulier.

La liberté : ah ! la liberté en tous ses domaines — de la vie, de la pensée, de l'action — exercée toujours dans le respect des droits d'autrui, est un don si précieux qu'elle mérite bien qu'on accepte joyeusement pour elle les ordonnances d'ordre civil et social nécessaires à sa défense.

Je garde encore parmi mes souvenirs d'enfance cette phrase si puissante de Cicéron, qu'on nous

faisait apprendre à nos premiers exercices de latin — grande affirmation, en effet, de sagesse romaine : — « *Legum servi sumus, ut liberi esse possimus.* Nous sommes soumis aux lois pour pouvoir être libres. » (*Rep.* l. I, c. VIII.)

Depuis longtemps, l'enfance est passée ; mais l'histoire et l'expérience nous apprennent à tous que, en dehors de cette doctrine, il n'y a pour les nations et pour tous les peuples que la misère et le chaos.

Monsieur le président, à la veille de la nouvelle année qui s'annonce, nous levons nos fronts sereins et lui donnons avec vous et avec la France immortelle la bienvenue, pleine d'espoir et de confiance.

Au nonce apostolique, bien humble, mais toujours fier d'interpréter les sentiments des membres du corps diplomatique, permettez, Monsieur le président, de vous souhaiter, au nom de tous ceux qui croient à l'éternelle parole : « L'homme ne vit pas seulement de pain », mais de pain et d'une plus haute inspiration spirituelle, de souhaiter, dis-je, la protection divine qui est « rosée du ciel et richesse de la terre », gage de salut, de prospérité, de bonheur, pour votre personne, Monsieur le Président, pour tout ce que vous représentez si noblement, pour tous ceux qui, comme nous, aiment la France, forte et glorieuse.

M. Vincent Auriol, président de la République, a répondu en prononçant l'allocution suivante :

MONSIEUR LE NONCE,

Je suis d'autant plus sensible aux vœux qu'en votre nom et au nom du corps diplomatique vous avez bien voulu m'exprimer que, si j'en croyais le jugement trop bienveillant porté sur notre action, les souhaits formulés voilà presque un an se seraient au moins partiellement réalisés.

C'est un précédent que nous acceptons bien volontiers, car jamais la venue d'une année de confiance et d'espoir n'a été aussi ardemment attendue par les nations, et il est bien vrai que l'effort des hommes d'Etat, soutenu par la volonté des peuples, doit inlassablement tendre à la création d'un ordre international de paix et de liberté.

Oui, je partage avec vous la tristesse de ceux qui pensaient que la guerre avait été suffisamment cruelle pour qu'on fût en droit d'espérer que la paix se rétablirait en dépit des ruines matérielles, par l'effet d'une volonté unanime. Nous nous rendons maintenant à l'évidence que les ravages les plus visibles n'étaient peut-être pas les plus terribles et que le fléau a laissé derrière lui des traces profondes de haine, de méfiance et d'inhumanité.

Mal réaccoutumés à marcher librement et côte à côte, les peuples semblent s'arrêter dans la voie de ce que vous avez si justement appelé « la recherche tourmentée d'une vie internationale bien associée », et bien longs paraissent les égarements de ce monde libéré.

Mais la France, parce que sa position la voue plus qu'aucun autre pays à recueillir les échos de débats contradictoires, parce que son expérience des ruines, des larmes et du sang ne lui est ni enviée ni contestée, parce que sa tradition la destine, non seulement à défendre une civilisation européenne qui est le bien précieux et fragile de la peine millénaire des hommes, mais à faire entendre ce qui est à la fois la voix de la raison et l'inspiration profonde, impérieuse de millions d'êtres humains, de toutes races, de toutes religions, de toutes conditions, de tous continents, ne se relâchera à aucun moment, quelque sombres que soient parfois les perspectives de l'avenir, et en dépit « d'interruptions déconcertantes », d'une tâche qui engage l'existence, l'indépendance et le bonheur des nations, de toutes les nations.

La diplomatie ne connaît pas de problèmes insolubles si, écartant le soupçon ou l'arrière-pensée, elle cherche des accommodements justes et raisonnables. Et la constatation de difficultés ou de désaccords ne saurait être pour le diplomate qu'un répit et un stimulant pour en préparer et en trouver la solution.

Voilà du moins l'encouragement que nous puisons dans vos nobles et émouvantes paroles, Monsieur le Nonce. Et c'est en formulant l'espoir qu'elles inspireront tous ceux qui ont à charge de donner à la société internationale solidaire, stabilité et prospérité, que je vous prie de recevoir, ainsi que tous les chefs de mission qui vous entourent, nos vœux sincères pour le bonheur personnel des souverains et de chefs d'Etat dont vous êtes l'interprète et pour la grandeur de leurs pays.

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE

Difficultés inattendues soulevées dans certaines préfectures à l'occasion de déclarations d'associations

1° L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE PEUT-ELLE REFUSER DE RECEVOIR UNE DÉCLARATION D'ASSOCIATION ?

La négative est certaine. Les commentateurs sont unanimes à cet égard. Dans son livre *Le contrat d'association,* paru en 1908, M. Pichat, depuis ce jour vice-président du Conseil d'Etat, écrivait : « L'autorité qui reçoit une déclaration régulière est tenue de délivrer le récépissé, que l'Association soit ou non légalement constituée. Les termes de la loi et du décret sont formels à cet égard. Le refus de délivrance pourrait être constaté par exploit d'huissier précisant la teneur de la déclaration et des pièces annexées ; et cet exploit suppléerait pour l'association à l'absence de récépissé. » (N° 67.)

La même doctrine — qui n'a jamais été contredite — est enseignée par M. Ozanam, professeur à l'Ecole de notariat de Paris, dans son traité : *Associations, Syndicats et fondations* (*Recueil Sirey,* 1947), n° 49 : « L'administration n'a pas à apprécier si l'association est ou non licite, si les dispositions des statuts contreviennent ou non aux dispositions de la loi. C'est là éventuellement le rôle des tribunaux judiciaires. Le rôle de l'administration est un rôle purement matériel, elle constate que les formalités imposées par la loi pour les déclarations sont effectivement accomplies, elle l'enregistre, c'est tout. »

Si l'administration avait de sérieuses raisons de considérer que les statuts contiennent des dispositions illicites, elle pourrait officieusement aviser le Parquet, mais elle ne saurait refuser le récépissé.

2° LES STATUTS PEUVENT-ILS LÉGALEMENT STIPULER DES APPORTS SOIT D'IMMEUBLES, SOIT DE SOMMES D'ARGENT, DE MEUBLES OU DE VALEURS MOBILIÈRES ?

Il est certain que la loi du 1er juillet 1901 ne

permet pas les libéralités aux Associations déclarées. Mais les apports faits dans l'acte constitutif d'une Association pour permettre son fonctionnement ne constituent pas habituellement des donations. On se trouve en présence d'un contrat d'une nature particulière qui peut ressembler aux offres de concours faites aux établissements publics et que la jurisprudence n'hésite pas à considérer comme des contrats à titre onéreux, ou d'un contrat *do ut facias*. Sans entrer ici dans une discussion juridique maintenant inutile, rappelons que cette interprétation n'est plus sérieusement contestée aujourd'hui. Il résulte de la déclaration de M. Waldeck-Rousseau à la séance du Sénat du 17 juin 1901 (Débats Sénat, *J. O.* du 18 juin 1901, p. 902) que l'éventualité d'apports a été expressément prévue. L'article 15 du décret du 16 août 1901 prévoit pareillement « la reprise des apports » au cas de dissolution de l'Association.

Le rapport au nom de la Commission des Finances à la Chambre des députés, à la séance du 10 décembre 1935, adoptant sans y rien changer l'argumentation de M. Robert Schuman, et le rapport général au Sénat à la séance du 23 décembre 1935, reproduisant textuellement le rapport à la Chambre, affirment la légalité des apports (cf. le texte intégral des rapports dans *la Doc. Cath.* n° du 13 octobre 1946, col. 1142 à 1144), et l'article 9 de la loi du 31 décembre 1935 assimile entièrement les apports immobiliers aux Associations aux apports immobiliers faits aux Sociétés :

« Les apports immobiliers qui sont faits aux Associations constituées, conformément à la loi du 1er juillet 1901 et du livre III du Code du travail et de la prévoyance sociale (Syndicats professionnels) sont soumis aux mêmes droits que les apports aux Sociétés civiles ou commerciales. »

L'administration de l'enregistrement l'a expressément reconnu dans l'Instruction n° 4249 du 2 janvier 1936 en ce qui concerne les apports immobiliers. Quant aux apports *mobiliers* contenus dans l'acte constitutif de l'Association, qui n'avaient pas été visés par la loi de 1935, les trois arrêts de la Chambre civile du 31 janvier 1939 les font bénéficier du droit fixe comme constituant une disposition dépendante de la disposition principale, et l'Instruction générale de l'enregistrement du 22 décembre 1939, n° 4666, paragraphe premier, a décidé de se rallier à cette interprétation (voir les études publiées dans la *Revue des Sociétés*, numéros de janvier et février 1936, et des mois de juillet, août et septembre 1939 ; cf. également Ozanam, précité n° 95).

En fait, de nombreux apports ont été faits depuis 1935 pour des immeubles (cf. pour les Associations diocésaines la réponse au député Poliman, *Journal Officiel* du 11 mars 1937), et pour des sommes ou valeurs depuis 1940.

C'est ainsi, par exemple, qu'à Lyon, tout le matériel de deux hôpitaux, l'un catholique, l'autre protestant, et celui d'importantes Associations scolaires ont fait l'objet d'apports à des Associations déclarées. Ces exemples pourraient être multipliés.

AUGUSTE RIVET,
ancien bâtonnier, doyen honoraire de la Faculté catholique de Droit de Lyon.

Processions

Processions. — Interdiction. — Interruption de quarante ans. — Caractère traditionnel non aboli. — Autorisation. — Itinéraire restreint. — Illégalité.

Un arrêté municipal portant interdiction générale des manifestations extérieures du culte et, partant des processions traditionnelles, est illégal quand bien même il contiendrait en leur faveur une dérogation dès lors que cette exception est tellement limitée quant à l'itinéraire que peuvent emprunter lesdites processions qu'elle comporte elle-même une atteinte au libre exercice des cultes garanti par la loi du 9 décembre 1905 ;

Ne cessent pas de garder leur caractère traditionnel les processions interrompues par un arrêté de police qui en a empêché le renouvellement.

CONSEIL D'ÉTAT (Section du contentieux)

(*Séance du 12 décembre 1947*).

Aff. Abbé Delusseau c/maire de Beauvoir-sur-Niort. (Aff. n° 84 754).

Le Conseil d'Etat statuant au contentieux (section du contentieux, 1re et 3e sous-sections réunies).

Sur le rapport de la 1re sous-section de la section du contentieux,

Vu la requête et le mémoire ampliatif présentés pour le sieur Delusseau, curé de Beauvoir-sur-Niort (Deux-Sèvres), demeurant dans cette commune, ladite requête et ledit mémoire enregistrés les 25 juin et 29 octobre 1946 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un arrêté en date du 14 mars 1946 par lequel le maire de Beauvoir a interdit sur le territoire de la commune les cortèges et processions religieux de toutes sortes sur la voie publique ;

Ce faire, attendu que la décision attaquée contrevient aux dispositions de la loi du 8 décembre 1905 et est entachée d'excès de pouvoir ;

Vu l'arrêté attaqué ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Intérieur, en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 31 juillet 1947 et par lesquelles le ministre déclare s'en remettre à la sagesse du Conseil ;

Vu le mémoire en réplique présenté pour le sieur Delusseau, ledit mémoire enregistré comme ci-dessus, le 20 août 1947, et tendant aux mêmes fins que la requête par les mêmes moyens ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Vu la loi du 9 décembre 1905 et le décret du 23 octobre 1935 ;

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 ;

Ouï M. Dutheillet de Lamothe, auditeur, en son rapport ;

Ouï Me Rouvière, avocat de l'abbé Delusseau, en ses observations ;

Ouï M. Delvolvé, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant que, s'il appartient au maire, en vertu des dispositions combinées de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 et de l'article 27 de la loi du 9 décembre 1905, de régler les cérémonies, processions et manifestations religieuses extérieures, il doit, dans l'accomplissement de sa mission, se conformer à l'article premier de cette dernière loi, qui garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public et ne porter atteint

aux traditions locales que dans la mesure nécessaire au maintien de l'ordre ;

Considérant que l'arrêté du maire de Beauvoir-sur-Niort, en date du 14 mars 1946, porte en son article premier que « les cortèges et processions religieux de toutes sortes sur la voie publique sont interdits sur tout le territoire de la commune » ; que par la généralité de ces termes, cet arrêté prohibe toutes les manifestations consacrées par l'usage local, dont le libre exercice est garanti tant par les lois précitées que par le décret du 23 octobre 1935 ;

Considérant que si l'article 3 de l'arrêté précité contient une dérogation à cette interdiction générale, cette exception est tellement limitée quant à l'itinéraire que peuvent emprunter les processions qu'elle comporte elle-même une atteinte au libre exercice des cultes, garanti par les textes précités ;

Considérant, il est vrai, que le maire de Beauvoir-sur-Niort allègue qu'aucune procession n'était traditionnellement célébrée sur la voie publique depuis 1906 ;

Mais considérant qu'il résulte de l'instruction que les processions qui avaient lieu jusqu'en 1906 n'ont été interrompues qu'en exécution d'un arrêté municipal prononçant leur interdiction ; que cette interruption n'a pu leur faire perdre le caractère de cérémonies fondées sur des traditions locales ; que, dès lors l'arrêté attaqué a été pris en violation des dispositions législatives ou réglementaires sus-rappelées, et que par suite il est entaché d'excès de pouvoir ;

DECIDE :

ART. 1er. — L'arrêté susvisé du maire de Beauvoir-sur-Niort, en date du 14 mars 1946, est annulé.

ART. 2. — Les frais de timbre exposés par le sieur Delusseau, s'élevant à 60 francs, ainsi que les frais de timbre de la présente décision, lui seront remboursés par la commune de Beauvoir-sur-Niort.

ART. 3. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre de l'Intérieur.

Observations. — Cette décision présente un double intérêt. D'abord elle confirme cette jurisprudence aux termes de laquelle une procession ne perd pas son caractère traditionnel si son interruption ne provient pas d'une désaffection des fidèles, mais d'une prohibition administrative. (10 février 1933, abbé Picaud, *D. C.*, t. XXIX, c. 1146 ; dans le même sens : 7 décembre 1927, abbé Durand, *D. C.*, t. XIX, c. 537 ; 25 janvier 1928, Mgr Le Fer de la Motte, *D. C.*, t. XIX, c. 538 ; 23 novembre 1928, Mgr Chassagnon, *D. C.*, t. XXI, c. 684.)

Ensuite et surtout, l'intérêt de cette décision réside en ce que le fait d'autoriser les processions traditionnelles en leur assurant un parcours très réduit est censuré au même titre que s'il s'agissait d'une interdiction. En l'espèce, il s'agissait d'une église située en dehors de l'agglomération. L'arrêté municipal contenait un article 3 disposant que « par dérogation, le tour de l'église et du cimetière sera autorisé sous forme processionnelle ». Ainsi, ce qui constituait une « manifestation traditionnelle du culte » se trouvait confiné dans la campagne, hors de la vue du public. L'arrêt décide que cette restriction, non imposée par les nécessités de l'ordre public, aboutissait pratiquement au maintien de l'interdiction. Il a donc annulé non seulement l'article 3, mais la totalité de l'arrêté.

Il existait, il est vrai, quelques précédents déjà cités dans cette revue : un arrêt du 20 juillet 1927 (*D. C.*, t. XIX, c. 536) annulant un arrêté du maire de Lormes qui avait interdit les processions dans certaines rues de la localité ; un arrêt du 21 décembre 1928 (*D. C.*, t. XXI, c. 1338) annulant un arrêté du maire de Saint-Junien prescrivant aux processions de n'occuper que la moitié de la rue ; un arrêt, encore du 10 juin 1931 (*D. C.*, t. XXVII, c. 499) annulant un arrêté du maire de Tourmont assignant un itinéraire aux processions ; un arrêt, enfin du 11 janvier 1933 (*D. C.*, t. XXIX, c. 1139) annulant un arrêté du maire de Sciez qui avait fixé aux seules processions autorisées un itinéraire à peu près impraticable.

Tous ces arrêtés annulés se réclamaient de prétendues nécessités de la circulation. Le Conseil d'Etat avait constaté que ces nécessités ne pouvaient exister pour les seules manifestations religieuses, il avait donc annulé pour détournement de pouvoir. Ici, l'arrêté du maire de Beauvoir ne se prévalait point d'un semblable prétexte. Il alléguait que la vue des processions pourrait susciter des troubles. Le Conseil d'Etat n'en a pas moins annulé l'arrêté attaqué, rien dans la cause ne justifiant cette prétention.

J. R.

RÉPONSE MINISTÉRIELLE

La gémination des classes

Question. — M. Jean Vuillaume demande à M. le ministre de l'Éducation nationale si, dans une école communale qui comporte trois classes, l'on peut obtenir la gémination des deux grandes classes parce qu'elles comportent un nombre très différent d'élèves (20 et 50), sans que l'on puisse exiger que la petite classe (3e) devienne enfantine, comme le prétend l'inspecteur d'Académie, car cette commune a déjà une garderie très satisfaisante, mais ne possède pas les crédits nécessaires pour entretenir une femme de service, impossible, d'ailleurs, à trouver.

Réponse. — Les dispositions de la loi du 12 février 1933 concernant la gémination des écoles précisent que lorsque la population scolaire des écoles primaires de la commune ne dépasse pas l'effectif de deux classes, le ministre peut autoriser, après avis du Conseil municipal et du Conseil départemental, la transformation des écoles spéciales en une école mixte à une ou deux classes. Ces dispositions ne sauraient être étendues à une école communale de garçons ou de filles comportant trois classes. (*J. O.*, 28. 8. 1947.)

— *Les oraisons des débutants*, par le R. P. MARIE-EUGÈNE, O. C. D. — Vol. 12 × 19 cm., 128 pages, 40 francs. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, VIe.

Commentaire fidèle de la doctrine thérésienne sur l'oraison. Ce livre étudie cet exercice dans ses développements successifs, depuis la prière vocale jusqu'aux oraisons de simplicité, en passant par la prière liturgique, la lecture méditée, la méditation, l'oraison de recueillement. Deux chapitres sont consacrés aux lectures spirituelles, aux sécheresses et distractions. Ces pages, qui s'adressent aux débutants, leur offrent non une technique de l'oraison, mais les associent pour ainsi dire *à la vie d'oraison*, telle que l'a pratiquée sainte Thérèse d'Avila. Elles se recommandent aux jeunes des mouvements spécialisés.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Henri Mondor

M. Henri Mondor (1) *ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Paul Valéry* (2), *y est venu prendre séance, le 30 octobre 1947, et a prononcé le discours suivant* (*notes et sous-titres de* la D. C.) :

Une reconnaissance pure.

Messieurs,

Le remerciement auquel il vous plaît d'inviter celui qui se fait entendre ici pour la première fois serait, n'en doutez pas, mon exorde spontané. Au moment de se joindre à vous, chacun peut-il ne pas regretter de n'être que ce qu'il est ?

Permettez-moi de vous offrir une reconnaissance en quelque sorte pure. Je n'ai point attendu les suffrages de votre indulgence pour admirer une illustration dont vous êtes à la fois les héritiers et les continuateurs, et, n'ayant jamais nourri aucune impatiente irrévérence, même fugace, contre l'Académie, je me trouve dispensé d'un de ces revirements capitaux où l'on aime à vous regarder résoudre l'énigme et absoudre le converti.

Dans les paroles liminaires du nouveau venu s'associent ordinairement aux accents du cœur, sans effort trop opportun de coquetterie, bien des protestations d'étonnement, d'indignité, voire de modestie. Les plus grands de ceux qui vous ont précédés, en une Compagnie non épargnée mais restée sans rivale, ont incliné leur gratitude et leur respect jusqu'à une si savante humilité qu'à prendre soin d'y prétendre l'on risquerait de s'imaginer présomptueusement sur leurs brisées. La notion de ce péril eût-elle suffi à m'en préserver que deux inquiétudes principales m'auraient ramené à beaucoup de confusion : évoquer mon irremplaçable prédécesseur, c'est mesurer l'intimidant écart qui me sépare de lui et entreprendre son éloge n'a pas laissé de me convaincre que le beau, il l'a dit, ne se peut aisément résumer.

Un joli sujet, mais aussi le plus beau des écueils.

Il y a vingt-deux ans, dans une séance mémorable, lorsque, sous cette Coupole, avec une voix qu'on entendait à peine, mais que j'entends encore, et une décourageante beauté de langage qu'il me vaut mieux oublier aujourd'hui, Paul Valéry, dans l'encadrement de vos marbres tutélaires, plus rapproché, pour un jour, de Bossuet que de Descartes, lut les premières pages de son éloge irréconcilié d'Anatole France, il ne manqua pas de confesser avec quelle appréhension il avait d'emblée considéré le brusque devoir de ce qu'il appelait une oraison de louange. N'allait-il pas cependant bénéficier, en cette circonstance, du double avantage de n'aimer pas trop celui auquel il succédait et de vouloir résolument envelopper d'un insistant anonymat une gloire assez difficile à contester ?

L'on sait aussi comment il entendait, sans s'astreindre à le prononcer, reprocher à un pseudonyme fameux, qui avait séduit l'univers, de n'avoir su faire envisager, à travers ses douces et audacieuses syllabes, qu'une France un peu moins forte qu'agréable.

« Quel joli sujet ! » lui avait-on répété, au temps de ses premières méditations d'orateur académique. On n'a pas cessé, depuis quelques mois, de m'adresser le même compliment : « Quel magnifique sujet ! » Je ne me lassais pas, à mon tour, de songer au plus beau des écueils et aussi à la diversité des personnes que leur confiance en elles ou leur culte de la poésie me montrait disposées à parler devant vous.

Pour mieux accueillir cette invariable exhortation dont on m'accablait sans le vouloir, il m'eût fallu ignorer trop de vives remarques, chères au grand poète. Ne répétait-il pas, en effet : brûler pour un beau sujet, c'est peu devant le papier... La ferveur d'autrui ne saurait combler l'amour-propre des auteurs les plus profonds... Ce que chacun dit d'un autre est faux... Les compliments ne sont qu'injures ou fausses pierreries... L'historien n'observe guère que l'insignifiance... Les biographes nous content seulement ce qu'il y eut de plus banal en un grand homme et celui-ci est condamné à mourir au moins deux fois : une fois comme tout le monde et, de nouveau, sous le zèle de ses panégyristes ou l'empressement de ses amis anecdotiers.

Dans les difficultés que je ne prévoyais que trop, s'en remettre aux sources affectives, fort vantées, de la véritable éloquence, comment s'y risquer à l'égard de celui qui appela foudre stupide l'enthousiasme, sottises et débilités les émotions, et qui, pour mieux se garder du sentiment et des transports en littérature, a été jusqu'à leur faire grief de transporter mal ?

---

(1) Chirurgien en chef de la Salpêtrière, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie de chirurgie, le professeur Henri Mondor est encore un éminent homme de lettres. Son œuvre comprend plusieurs traités de chirurgie, un *Dupuytren*, *Grands médecins presque tous*, et un *Pasteur*, des livres enfin qui appartiennent à la littérature pure : *Lettres d'images pour Georges Duhamel*, *Hommes de qualité*, *L'amitié de Verlaine et Mallarmé* et une *Vie de Mallarmé*. M. Henri Mondor s'est révélé aussi artiste en illustrant *L'homme à la coquille*, de Paul Valéry Il est né le 20 mai 1885, à Saint-Cernin, dans le Cantal.

(2) Paul Valéry est né à Sète, le 30 octobre 1871. Après avoir préparé sa licence en droit, il vint à Paris, où il publia des poèmes et des articles de critique. Puis il garda un silence de vingt années, auquel il mit un terme en 1917, avec la publication de *La jeune Parque*. D'autres poèmes suivirent, qui eurent un succès extraordinaire. En 1925, Paul Valéry succéda à Anatole France à l'Académie française. Administrateur du Centre universitaire méditerranéen, titulaire de la chaire poétique du Collège de France, il ne cessa de publier.

Mais l'esprit le plus cohérent, le mieux gouverné, ne peut échapper à des contradictions ou se refuser leur liberté. Même si elles le haussent encore, comme Valéry l'observait pour Gœthe, c'est-à-dire pour soi à travers ce dernier, elles venaient insensiblement à mon aide et m'engageaient à aborder le redoutable problème avec une crainte un peu diminuée. A moins que les contrastes n'aient été que les précautions altières d'un esprit supérieur, soucieux d'échapper à des qualificatifs le bornant toujours trop.

Paul Valéry traitait assez étrangement son grand ennui d'écrire par une infatigable recherche d'impeccabilité qui le faisait se lever avant le jour et préparer, jusqu'au plus difficile contentement, les merveilles que vous savez... Il calmait son horreur de l'éloquence par de lents et nobles arrangements de bien des discours... Il se contestait volontiers toute vocation littéraire, mais n'avait pas attendu d'être majeur pour lire, à un auditoire languedocien, sur Villiers de L'Isle-Adam, sa première conférence... A Paris, beaucoup plus tard, devant une assemblée presque exclusivement féminine, il s'excusait de n'avoir encore que peu produit à l'âge de treize ans... Ennemi des biographies, il a laissé, non sans abandon, tous les éléments de la sienne, et même, comme si les vicissitudes de la vie étaient un peu moins inutiles à l'histoire d'un grand esprit qu'il ne l'avait admis pour les autres, il a souligné, avec des détails, mais sans aucune déclamation, l'intérêt, dans son existence remarquablement immobile, de quelques menus événements.

A mesure qu'en toute simplicité, et très armé de facéties et de badinage, votre illustre confrère, sans cesser de dédaigner les approbations, consentit mieux à être l'homme fêté, l'homme de gloire dont il avait eu d'abord tendance à sourire, il accorda une si réelle importance à certaine nuit de l'été de 1892, qui aurait fait de lui un homme nouveau, que j'en viens aussitôt à elle. Ce n'est pas, certes, pour la malice de dévoiler, chez un poète non ennemi de quelque hermétisme, une ténébreuse impulsion.

Valéry à la découverte de lui-même.

Le « coup d'État intellectuel » de l'été 1892.

Ce jeune homme de vingt et un ans passait alors quelques semaines de vacances, en Italie, auprès de sa famille maternelle, dans un décor de collines, de quais brillants, de belles architectures, de cours intérieures, de ruelles bariolées dans l'ombre par la misère : à Gênes, qu'il a aimée plus que toute autre ville, mais où la féerie méditerranéenne et peut-être, malgré l'indication de Stendhal, la fraîcheur des bois d'orangers, n'apaisaient en rien l'étrange irritation contre soi-même que lui causaient ensemble, depuis plusieurs mois, un amour trop hésitant et des tourments tout spirituels.

Une nuit qu'éclaira et enfiévra, dans ce décor ligurien, un violent orage, l'étudiant impressionnable ressentit, jusqu'à un désespoir qui faillit être dramatique, l'humiliation de son sentiment éperdu. Il résolut de reconquérir sa chère liberté d'esprit, trop menacée par cet implacable engouement. A la faveur de magnifiques éclairs et d'une conquête plus sûre, cette fois cérébrale, il entrevit soudain sa vérité, sa ligne droite, ses possibilités. Dans ce saisissement, il élut la seule idole valable, à ses yeux, celle de l'intellect, et repoussa impérieusement les autres. Il s'opérait, non de la poésie, comme l'avait fait vingt ans auparavant le pervers et irascible adolescent de Charleville, mais d'une idée fixe que l'alliance boiteuse de sa lucidité et d'une étrange langueur lui reprochait. Etait-ce l'ambition ou la timidité qui retardait alors ou refoulait les plaisirs ?

Plus tard, peut-être, par un régal de symétrie, il se plut à comparer cette nuit impérieuse à celle de novembre 1619, au cours de laquelle Descartes avait eu l'illumination de pensée qui orienta tout ensemble sa vie et une grande route de notre philosophie. Ces « coups d'Etat intellectuels », Valéry, grâce à plusieurs exemples, les croyait marqués d'une précocité, d'une juvénilité un peu moins capricieuses qu'on ne le voit dans les crises mystiques et les conversions.

L'adolescent.

Quel était donc, dans Montpellier, ce jeune et crâne briseur d'idoles ? Quel parcours, quel entraînement l'avaient conduit à prendre, contre son cœur et en faveur de son esprit, de si fermes déterminations ?

Après des années boudeuses au lycée, moins privées de lauriers que ne se plaisent si généralement à le faire croire les poètes, il avait appris nonchalamment un peu de droit dans sa Faculté de province. Mais aux programmes d'école de la vénérable cité savante, il continuait de préférer les anciennes maisons patinées par le temps, les paysages qui, dans l'adorable clarté, resplendissaient au loin des rues étroites, les jardins pleins d'arbres étrangers et de rêveurs ponctuels, la tombe problématique de Narcissa et, avant tout, le voisinage attirant de la mer. A Sète, déjà, dans une enivrante profusion de lumière, la Méditerranée avait imprégné pour toujours sa sensibilité, en berçant ses contemplations et ses rêves d'enfant.

Depuis sa douzième ou treizième année, d'abord sous l'influence opulente de Victor Hugo, puis sous celle de Baudelaire, critique et raffinée, Paul Valéry avait écrit beaucoup de courts poèmes, avec une grâce d'intelligence et de délicatesse qui déjà surprenait, et les confidences d'un cœur non encore rétracté.

Vue de sa ville méridionale, la littérature française lui semblait se diviser alors, à Paris, en catégories nettes, autour de quelques grands hommes presque également imposants ou majestueux. Mais le naturalisme et le Parnasse, qui régnaient, commençaient à lasser à leur tour et un grand nombre de petites revues et de plaquettes, tout éphémères et diversement prophétiques qu'elles parussent, imposaient des mirages nouveaux. Elles préféraient, en particulier, aux poètes élus et un

peu sentencieux, les poètes maudits, ce qui n'allait pas sans fébriles disputes. Si la jeunesse, dans son ensemble, à toute époque, faisant ordinairement ses griffes avant de faire ses preuves, juge avec prolixité, s'annonce cavalièrement et semble n'admirer qu'avec condescendance ou impétuosité, elle n'en est pas moins, grâce à quelques têtes prédestinées qui surgiront de sa masse véhémente, mais malléable et guettée par les flatteurs, la mystérieuse richesse de l'avenir.

Pour l'une de ces têtes bien faites, deux circonstances, en 1890, furent marquantes : la lecture d'un livre, la rencontre d'un étudiant parisien ; le choc d'A. Rebours, la familiarité instantanée de Pierre Louys ; une bible littéraire pour plusieurs mois, une amitié dévouée pour un tiers de siècle ; en bref, quelque surprise qu'on en ait, en songeant au dandysme théorique et à l'atrabile de des Essaintes, au lyrisme un peu évaporé, à l'érudition taquine du futur auteur d'*Aphrodite,* deux influences : l'une révélant avant tout les noms de Verlaine et de Mallarmé, l'autre attirant avec clairvoyance l'inattentif étudiant en droit vers la capitale, et, pour mieux y réussir, lui déléguant André Gide. La postérité retiendra sans doute comme l'un des beaux moments de la vie assez heurtée de Pierre Louys celui où il se savait légitimement le premier admirateur de Paul Valéry.

Dans la chambre d'un hôtel de la ville où André Gide s'étonna, dès leur premier contact, de la rapidité, de la subtilité du petit provincial épris d'Edgar Poe, et lui lut, avec une gravité un peu déclamante, des poèmes d'Arthur Rimbaud, qui eût pu deviner, Messieurs, à la vue de ces jeunes gens de vingt ans, perspicacement éblouis l'un de l'autre et peut-être innocemment jaloux de quelques secrets, deux fronts marqués pour l'histoire des lettres et le rayonnement de la langue française ?

Avec une générosité de bonne humeur épisodique, l'un des deux a écrit qu'il existe dans chaque homme la place qui attend la venue de quelque génie. Ils n'attendirent pas longtemps. Pour s'en tenir à Paul Valéry, l'on peut dire que l'entrée fécondante, dans cette place privilégiée, a été celle de Stéphane Mallarmé.

La découverte de Mallarmé.

Ce grand poète, le moins maudissant des poètes maudits et le moins rogue des incorruptibles, les classifications simplifiantes l'opposaient à cette époque à Verlaine, pour en faire, sur une autre rive de la Seine ou quelque autre versant du Parnasse, en un antagonisme que l'on savait sans l'ombre d'animosité, le héros ou la victime d'une poésie abstraite, rigoureuse, tout épurée des rondeurs de l'éloquence, des complaisances narratives et des sentiments trop étalés. Paul Valéry ne trouva d'abord à lire de lui que des fragments de fragments. Ils lui arrivaient de Paris par les courriers enthousiastes des deux nouveaux amis qui, pressentant son destin et son rang à venir, ne voulaient plus le savoir privé de la merveilleuse surprise poétique des vingt dernières années. Ce n'étaient, pour sa curiosité sagace, que quelques vers, mais d'un chant jusque-là inconnu, une incantation presque magique. On le sait par le lecteur grisé : « Ce peu, à peine goûté, corrompit toute autre poésie. »

Pourquoi me priverais-je de rappeler une fois encore le véritable mouvement de tendresse dont Paul Valéry, après bien des années, devenu lui-même la découverte sensationnelle de beaucoup d'esprits, retrouva la ferveur, pour évoquer, en termes vibrants, sa première lecture d'*Hérodiade :* « Je connaissais enfin la beauté sans prétextes, que j'attendais sans le savoir. Tout, ici, ne reposait que sur la vertu enchanteresse du langage.

Je suis parti vers la mer assez éloignée, tenant les copies si précieuses que je venais de recevoir, et le soleil dans toute sa force, la route éblouissante, et ni l'azur ni l'encens des plantes brûlantes ne m'étaient rien, tant ces vers inouïs m'exerçaient et me possédaient au plus vivant de moi. »

Le néophyte oublia Victor Hugo, Baudelaire, Heredia qui avaient entraîné son adolescence, regarda désormais sans indulgence ses premiers vers et, par deux lettres charmantes, d'un idéalisme presque formaliste, se présenta, de loin, n'y tenant plus, au maître providentiel.

Un peu plus tard, dans l'automne de 1891, il arriva un soir, rue de Rome, sans l'hésitation qui retint à la porte tant d'esprits peu communs, moins sûrs d'eux. Il vit l'admirable regard si droit, le sourire aussi limpide, l'assurance intime et conciliante de celui dont l'accueil s'illuminait d'avenante séduction et d'immédiate poésie. Quand le jeune Montpelliérain, en une paradoxale réunion de solitaires et dans « une ambiance de rêverie plus riche que tout air d'ici-bas », comme avait dit d'un autre temps Mallarmé, eut entendu celui-ci, si sévère contre l'improvisation et appliqué à n'œuvrer que pour soi-même, prodiguer, avec une aisance de virtuose et les exquis raffinements du geste, du tact, de l'éloquence, les aperçus et les développements à la fois les plus nouveaux et les moins insolites, il se persuada de son affinité essentielle avec lui et, dans sa certitude d'avoir approché un homme d'une noblesse fascinante, il se plut à invoquer, pour le décrire, quelque imaginaire réincarnation d'Amphion ou d'Orphée.

Il venait de découvrir, surtout, un artiste capable d'opposer à l'opinion générale le mépris souriant de sa foi, de sa volonté et de sacrifier, au culte authentique du Beau, les commodités et les victoires de la vie. Dans un ascétisme d'efforts ininterrompus et de pauvreté jamais quinteuse, Mallarmé, avec une distinction pensive, avait repris, à leur origine, en des études perplexes, les problèmes du langage, des images, du chant, de l'élégance syntaxique, de la collaboration savante, secrète, entre l'esprit et la sensibilité, et, par delà les prestiges de la pureté et de la concentration, n'avait cessé d'approfondir, sur le sens de l'existence et le sort du poète, de tragiques interrogations.

Parmi tous les remarquables jeunes écrivains qui se pressèrent presque dévotement autour de l'aîné incomparable, pour entendre

sa parole musicale et inspiratrice, Paul Valéry, par la précocité, l'éclat de ses dons et surtout le mystère des parentés spirituelles, était le mieux préparé à recueillir le surprenant message.

Il n'est pas sûr que, sans Baudelaire, Mallarmé eût été ce qu'il fut et l'on ne peut savoir ce que Paul Valéry eût choisi de donner, sans les vers d'*Hérodiade* et du *Toast funèbre,* sans les entretiens de la rue de Rome et de Valvins. Il a confié à un ami qu'il devait surtout à Mallarmé sa conception de l'art, sa technique et son vocabulaire. Certes, il s'agit, en ces discernables filiations, d'une découverte de soi par le cadet, d'une révélation propice, plutôt que d'une source et d'un modèle. Mais, que les critiques qui croient célébrer mieux Valéry en l'écartant sensiblement de Mallarmé relisent ce qu'a écrit, de son adhésion et de ses dettes, l'un des hommes les moins portés à vénérer et à célébrer. Ils y apprendront que l'admiration est l'une des voluptés viriles les moins inconstantes et qu'à l'encontre d'un aphorisme, un peu trop à la mode, ce beau sentiment nous a valu d'excellente littérature.

Dans dix ans exactement, l'on fêtera, avec un faste de compensation, si les choses de l'esprit sont encore à l'honneur, le centenaire des *Fleurs du Mal.* De 1857 à nos jours, en effet, la poésie de notre pays, en ses hautes réussites où l'on a vu rivaliser avec la ligne Mallarmé-Valéry celle de Verlaine-Rimbaud-Claudel, aura, par cette bifurcation grandiose, illustré le génie poétique et critique de Charles Baudelaire. Me sera-t-il permis, Messieurs, de remarquer que, sans vous, l'Académie française, au long de ces étapes glorieuses, eût couru le risque de ne paraître couronner que des couronnements ?

Valéry opte pour une méthode stricte et un public difficile.

Bien loin de prévoir l'avenir, Paul Valéry, pendant l'automne de 1891, se demandait si la rigueur, la plénitude et l'éclipsante originalité des poèmes de Mallarmé n'allaient pas le décourager d'être poète. André Gide, lui, y renonçait et en confessait simplement la raison à l'auteur de *l'Après-midi d'un faune :* « Vous avez chanté tous les vers que j'aurais rêvé d'écrire. »

Mais les deux jeunes contemporains, s'ils hésitaient, en leurs évaluations inquiètes, entre les grandes avenues de l'ambition, avaient choisi définitivement leurs lecteurs : non pas dans le public qui n'attend de la littérature et de l'art qu'un plaisir prompt, léger et une beauté facile, mais parmi ceux qui aiment à suivre l'artiste dans ses recherches passionnées, jusqu'à la conquête d'une beauté moins impure ou plus farouche. Aux premiers, estimait Valéry, qui sur ce point ne varia pas, peut convenir cette forme un peu théâtrale de l'inspiration où l'écrivain, sous une dictée mystérieuse, qui le surpasse d'ailleurs rarement, n'est plus qu'un enregistreur passif ou maîtrisé, un porte-parole presque irresponsable, « une table parlante dans laquelle un esprit s'est logé ». Aux yeux des autres, les moins nombreux, qui se donnent la peine de lire avec exigence, l'inspiré, au contraire, sera l'auteur qui, par l'entraînement irréprochable de sa pensée, le souci de ses perfectionnements, la résistance de ses essais, espère davantage de son acharnement et de ses analyses que de l'enthousiasme, du délire, de l'automatisme ou de l'extravagance. A s'en tenir, dans cette vaste question de l'inspiration, à ce raccourci d'un dilemme un peu tranchant, le nécessaire orgueil des poètes reste sauf. Les premiers peuvent se dire les messagers élus, les prophètes, les chanteurs sacrés, et les seconds, ivres de leur force créatrice, se croire semblables à des dieux. Pour les écrivains qui ne vont pas jusqu'à ces délectations ou jubilations extrêmes, Joubert a écrit avec sagesse : « L'esprit s'échauffe et sa chaleur produit ce qu'il ne tirerait pas de sa lumière. »

En même temps qu'à ce point de sa transformation, le jeune esthéticien se réservait un public difficile et se forgeait une méthode stricte, il songeait, pour qui ose se vouloir écrivain, à l'obligation de se distinguer ou même de se singulariser. Pour un poète de La Conque, cela pouvait vouloir dire s'éloigner des romantiques, des parnassiens, même des symbolistes, et aussi d'Anatole France, de Barrès, de Loti, qu'on allait entendre appeler, d'une locution sans doute irritante, les trois grands.

La contemplation éclipsée par la mystique du « moi ». « L'amour maudit ».

Lorsque à Montpellier, où il était revenu après son premier voyage de littérateur à Paris, Paul Valéry espérait se reposer des opérations inachevées de son esprit et des progrès d'une mystique égotiste qui, de plus en plus, s'emparait fortement de lui, il allait, à quelques kilomètres de la ville, sur le rivage aimé, essayer de retrouver ses étonnements d'enfant et offrir son culte païen à ce que, d'un mot mallarméen, il devait appeler trois déités incontestables : le ciel, la mer, le soleil. Dans cette joie de transparence et d'étendue, où la difficulté de se comprendre n'en dépassait pas moins celle de se connaître, il ne pouvait déjà plus se contenter de ses extases. Il voyait autre chose que ce qu'il semblait regarder, paraissait ne faire provision que de fluidité et de lumière, mais il se préparait en réalité à la pensée et au moi universels. « Au milieu de l'azur, des vagues, des splendeurs », il entendait la double leçon de spleen et d'idéal chantée par *les Fleurs du Mal* et tenait à approfondir lui-même « le secret douloureux qui le faisait languir ».

Précisément, il cherchait, quand vint l'été de cette année, à vaincre le sentiment, moins douloureux que troublant, qui l'avait tant désorienté ; mais son intelligence, tout incisive et dressée contre l'accidentel ou l'ineffable qu'elle se crût déjà, sermonnait vainement son cœur plus ingénu qu'elle et facilement souffrant. C'est alors que l'éclatante nuit de la côte génoise, où nous l'avions surpris, vint l'aider à terminer un humble débat,

d'imprévisible importance. L'on doit, Messieurs, à une inconnue inabordée, au bel orage méridional et surtout au prestige de Mallarmé, l'homme nouveau et vite considérable qu'il me reste à vous rappeler.

Cette coupure autoritaire et hautaine avec le passé et avec un premier amour, où l'on a été tenté de discerner la victoire facile de la raison sur la sensibilité, a probablement été commandée, au contraire, par le degré d'une émotivité que le jeune poète venait de juger excessive et déplorable. Ce n'était pas trop d'une coque de réserve, c'est-à-dire de sécheresse apparente, pour espérer abriter à jamais cette nuisible vulnérabilité. Il parlait à vingt ans comme le vieux Faust : « Maudite soit toute exaltation de l'amour ! »

Refaire patiemment son esprit.

« Otez toutes choses, que j'y voie! »

Les conséquences littéraires furent immédiates et prolongées. Paul Valéry a précisé que ses idées s'étaient faites entre 1892 et 1895, c'est-à-dire aussitôt après cette crise fulgurante. La destinée d'un grand aîné l'avertissait de l'effort à accomplir ; l'œuvre d'un autre risquait de le désespérer. Il disait, en effet, de Baudelaire, que sans l'étude des vues profondes d'Edgar Poe, il eût pu n'être qu'un émule de Théophile Gautier ou un parnassien éminent et honoré. Quant à la splendeur des œuvres poétiques de Mallarmé, elle le découragea à son tour : « Je fus tellement frappé par les sentiments d'indépassable perfection qu'il m'apportait que je renonçai — et crus renoncer définitivement — à jamais écrire des vers. » Le maître pénétrant lui avait cependant adressé cette ligne encourageante : « Votre Narcisse me charme et je le dis à Pierre Louys. Gardez ce ton rare. »

L'énergie peu à peu l'emporta. Le disciple jugea qu'il devait reprendre les commencements, refaire patiemment son esprit, tout abattre pour tout rebâtir et, quel qu'eût été leur succès à Paris, renoncer à ses poèmes publiés. Pour réussir l'entente rare de la poésie et de la logique et l'exclusion de la sentimentalité par la vraie sensibilité, il décidait de protéger son esprit contre le hasard des impressions, le désordre habituel des images et des pensées, la tentation de l'approximatif et de l'arbitraire, les usures du langage usuel... Préservé des intérêts, des vanités, des conventions, des influences, des passions accaparantes, le moi, méfiant « contre toutes choses », se purifierait, grandirait. A ce jeune apollinien, la facilité surtout paraissait insipide. Il en venait, par fièvre de lucidité et volupté d'approfondissement, d'achèvement, à préférer l'effort au résultat, l'acte à l'œuvre, et au poème sa genèse. A ce prix, la vie de l'intelligence lui semblait une aventure lyrique non moins passionnante que celle des caprices et des chimères du cœur.

Indifférent à la notoriété, aux turbulences de la mode, à l'univers de chacun, et pensant dédaigneusement des événements ce qu'en a dit La Bruyère, il ne souhaitait qu'une indépendance où son avancement en soi-même pourrait se poursuivre, à quelque longue obscurité que d'abord il fallût consentir.

Quitter Montpellier pour Paris lui parut favoriser à la fois cette liberté et cet isolement. Il vint habiter rue Gay-Lussac. Dans sa petite chambre, il aima surtout un grand tableau noir où, quotidiennement, en proie à une tension choisie, il s'initiait seul à des problèmes complexes auxquels son humeur récalcitrante de lycéen ne semblait pas avoir pu le préparer. « Si je possède peu de mathématiques, devait-il dire un jour, ce peu n'en a pas moins joué un grand rôle (peut-être disproportionné) dans ma vie mentale. »

Chaque matin, avant l'aurore, comme pour surprendre mieux l'éveil de la conscience, voir les idées se dérider, et, peut-être, dans ces heures protégées, capter une pensée plus nue, il s'astreignit à des recherches infinies sur le rêve, le temps, « le détail réel du vivant », sur Dieu, sur l'amour, recherches qu'exigeait impérieusement en lui plus exigeant que soi.

L'homme des matins et du silence, c'était, avant la lettre, *M. Teste.*

La littérature suspecte la pureté de la Science.

Cependant, une assez vive effervescence agitait encore à Paris les groupes littéraires qu'une grande enquête, provoquée quelques mois auparavant par le succès du *Jardin de Bérénice* et du *Pèlerin passionné,* avait pour ainsi dire mobilisés. Après avoir dit préférer, à tous les ciseleurs de phrases, quelques pages de Jules Soury sur la *Delia* de Catulle ou la préface de Boutroux pour l'*Histoire de la philosophie grecque,* de Zeller, Maurice Barrès, héros du jour, avait lancé son cri cinglant : « Même en art il y a intérêt à ne pas être un imbécile ! »

Mallarmé, plus doucement, s'était permis de fines recommadations : « Il faut prendre dans l'âme humaine des états, des lueurs d'une pureté si absolue que bien chantés et bien mis en lumière, cela constitue les joyaux de l'homme : là il y a symbole, il y a création et la poésie a ici son sens. » Mais il mettait en garde contre les artistes qui, ayant peu de pureté dans l'âme, se parent indûment de pierres précieuses et ne sont pas les moins enclins aux indiscrets épanchements.

Verlaine, dans une sombre extase, rêvait devant son poison favori, quand on était venu l'interroger. Le vice rend chatouilleux. Au mot de décadent, il eut un sursaut de bataille : « On nous l'a jetée comme une insulte cette épithète, je l'ai ramassée comme un cri de guerre. » Bien des écrivains, à travers Jules Huret, disputaient avec acrimonie. Gustave Kahn s'en prenait à Moréas, Moréas à Zola, Vignier à Huysmans, Huysmans à presque tous, et Rémy de Gourmont, tentant de se faire juge des influences essentielles depuis vingt ans, concluait avec sa clairvoyance : Après Baudelaire, Mallarmé !

Quelques antipathies courroucées profitaient de l'occasion pour sortir de l'ombre. Des duels

se préparaient avec éloquence, les uns, dans une pompe qui en différait adroitement l'échéance, les autres en toute colère. Anatole France, qui allait être académicien, entraînait sa spirituelle ironie, son escrime fourrée : « M. Leconte de Lisle me traite avec une animosité si vive que je serais tenté d'y découvrir les vestiges d'une vieille amitié. » Mais ces deux notoires adversaires ne brandirent pas longtemps ce que Mallarmé — ne lui en gardez pas rancune, Messieurs, — appelait vos frêles épées. Au contraire, Mendès et Vielé Griffin, moins défendus par l'importance de leur personnage, ferraillèrent jusqu'aux blessures. Alors le sage de la rue de Rome écrivit à Henri de Régnier : « La littérature devient très drôle et il y a quelque chose d'impudique à paraître y tenir par quelque lien. »

Paul Valéry, surtout le matin, ne tenait presque plus à elle. Il la jugeait suspecte. La considération importune du public par l'écrivain risquait, pensait-il, d'inciter celui-ci à des inconvenances professionnelles et à des parades de charlatan. Au contraire, les triomphes de l'esprit scientifique au XIXe siècle n'étaient pas sans avoir frappé, influencé quelques littérateurs et fait aimer les longues patiences et la poésie du vrai et du voulu. La pureté, à laquelle le jeune intransigeant visait, au prix de sacrifices réels, ravivait sa ténacité et lui offrait, contre la recherche des succès de librairie, une sauvegarde véritable. « Mettre la perfection entre soi-même et l'autre », disait-il sèchement, et il ajoutait, avec un égal mépris : « Comment plaire et se plaire ? » Il ne recherchait alors que cette seconde victoire, la plus méritoire, et, à l'encontre de ceux qui se veulent très facilement entendus, il se plaisait parfois à imaginer un autre solitaire digne de cette sublime application et plaçant aussi « le travail de l'esprit sur le chemin de ses voluptés ». Mais songea-t-il vraiment à un autre lecteur pour lui que soi-même ?

La journée le ramenait un peu vers la ville. Il fréquentait les milieux littéraires, le salon de Heredia, le fumoir de la rue de Rome, les retraites de Huysmans, de Marcel Schowob. Son esprit passait déjà pour facilement égayé et étincelant, et le causeur, de prodigieuse fertilité, ne prenait jamais mieux soin de rire ou de bredouiller un peu que lorsqu'il disait des choses rares et profondes. On le complimentait parfois de quelques-unes des publications qu'il voulait oublier ; des amis lui récitaient ses vers, mais les groupes ne le retenaient pas. Déjà il eût pu dire : « On m'entretient de querelles, de doctrines dont je n'ai cure, quand il s'agit de chant et de l'art subtil de la voix porteuse d'idées. » Etait-il chez Heredia, à la fin de l'après-midi évoqué ici même par Barrès ? On y avait lu plusieurs fois, pour s'en moquer, un pitoyable poème. On le lisait encore lorsque l'imprudent rimeur arriva, qui dit sans prendre garde : « Il est de moi. » Sur quoi, le fils des Conquistadores, paternel et compatissant, de s'écrier sans hésitation : « Ah ! ça, c'est d'un poète. »

Des modèles.

Quand Valéry avait vu, au milieu du jour, près du boulevard Saint-Michel, se suivre, à quelques instants d'intervalle, le savant Henri Poincaré, frôlant les murs et dessinant vaguement sur eux des figures de sa méditation, puis Paul Verlaine dévêtu comme un mendiant, entouré de disciples obscurs et de femmes voyantes, jetant ses apostrophes, ses gros mots et les ponctuant à coups de gourdin, leur admirateur effacé comparait leurs inventions et leurs gloires respectives, songeait aux deux préférences de son propre esprit, la rigueur et la poésie, ne doutait pas d'avoir rencontré des hommes très supérieurs, mais ne pouvait prévoir qu'il serait aussi un jour, dans les rues de Paris, un illustre passant reconnu et observé.

Le soir, avec l'un des rares émerveillements de sa prodigieuse intelligence, il relisait le *Discours de la méthode* recommandé par Mallarmé et, quelques mois après, dans une favorable disposition de convalescence sentimentale dont il a fait l'aveu furtif et qui lui éclaira Mme de Chasteller, il fut un des premiers lecteurs de *Lucien Leuwen.* L'heure de Fontenelle et de Nietzsche ne vint qu'un peu plus tard. S'il déclara un jour que le lion est fait de mouton assimilé, observons qu'il s'est nourri tôt tout autrement.

Sur certains aspects de la vie des lettres, il se montrait sans indulgence. Ce qui s'y voit de querelles, de compétitions, — il a été jusqu'à dire « d'infernale combinaison du sacerdoce et du négoce » — ne lui échappait déjà pas, mais ne pouvait lui cacher la sainteté de certaines vocations et en particulier ce beau mouvement symboliste où bien des jeunes gens, ivres d'art et de désintéressement, méprisant les profits et les honneurs quêtés, trouvaient, dans leur foi et leur exaltation, le courage de résister à toutes les occasions de compromis et de ménagements que Barrès et lui, à des années de distance, ont dénoncées avec les mêmes mots.

Premières œuvres.

L'écrivain de chapelle.

Quelques-uns de ces jeunes esthètes constituèrent son premier et, longtemps, seul public. Ce n'étaient plus les deux compagnons de 1892, mais les quinze ou vingt de 1895. Comme il estimait qu'un seul lecteur par million d'habitants était digne des efforts d'un écrivain angoissé de perfection, ces chiffres lui offraient leur confirmation sommaire. Il ne douta jamais notamment que le total des adeptes éclairés restât toujours inférieur au nombre même des critiques. Ses premiers fidèles se montrèrent dignes de lui par l'opinion qu'ils eurent des deux chefs-d'œuvre, brefs mais inépuisables, l'*Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* et la *Soirée avec M. Teste*, que Paul Valéry donna, dans des revues, l'un à vingt-trois, l'autre à vingt-cinq ans. Il aimait à conter qu'il avait composé son *Teste* à Montpellier, dans un hôtel